CROS

Infos

✻✻✻✻✻✻

N° 13 DECEMBRE 2025

INFORMATION

En raison des élections municipales qui seront organisées les 15 et 22 mars 2026, la période pré-électorale a débuté le 1er septembre 2025 pour une durée de 6 mois et elle est particulièrement encadrée par le code électoral, notamment l'article L52-1.

En effet, la promotion publicitaire du bilan de l'équipe municipale est interdite pendant cette période préélectorale ; les bulletins municipaux peuvent poursuivre leur parution à condition d'avoir un caractère neutre et informatif.

SOMMAIRE

VŒUX 2026

HISTOIRE DE CHAVIGNIER (suite)

PRIX DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

OFFICE DE TOURISME AUVERGNE VOLCANSANCY

COMPARATIF METEO

POURQUOI UNE ALLEE PIERRE TORNADE ?

VIE DES ASSOCIATIONS

INFOS MAIRIE

MEILLEURS VŒUX 2026

2025 va bientôt laisser la place à 2026. Les prémices de la nouvelle année sont impatients de venir nous rencontrer. Souhaitons que joie, amitié et entraide soient présentes dans notre vie de tous les jours. Laissons de côté nos problèmes et notre mauvaise humeur, versons-les aux oubliettes.

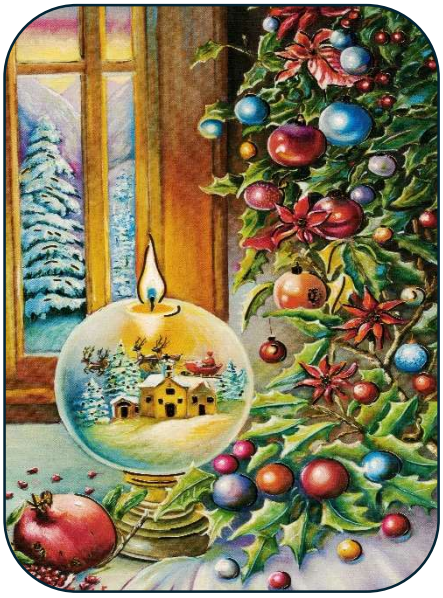

Joyeux noël 2025 et meilleurs vœux 2026

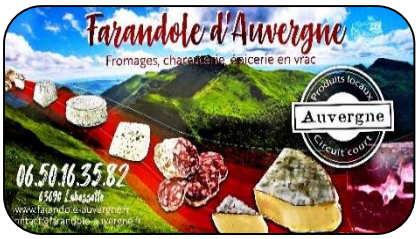

COMPARATIF METEO

Voici quelques informations sur l'évolution climatique des quatre derniers mois à Cros avec un comparatif 2024/2025.

	Août 2024	Août 2025	Sept 2024	Sept 2025	Oct 2024	Oct 2025	Nov 2024	Nov 2025	Comparatif sur les 4 mois 2024	Comparatif sur les 4 mois 2025
Température maxi	34.7°	38°	25.1°	29.2°	26.8°	24.7°	21.3°	19.7°	34.7°	38°
Température mini	4.7°	6.2°	0.5°	3.2°	0.7°	2°	-3.5°	-6.4°	-3.5°	-6.4°
Nombre de jours de pluie*	6	8	20	18	16	13	12	16	54	55
Hauteur d'eau maxi en 1 jour	12.4	44.7	38.4	21.9	23.6	48.9	34.3	25.5	38.4	48.9
Cumul d'eau en mm	28.1	117.6	226.8	158.9	142.1	192.4	94.8	122.6	491.8	591.5
Nombre de jours de neige	0	0	0	0	0	0	1	4	1	4

* **Nombre de jours où le chiffre indiquant l'humidité est compris entre 0.1mm et le maximum du mois**

LA NOBLESSE À CROS : Histoire d'un manoir disparu et de ses propriétaires (suite)

De LA SALLE

Les jeunes époux de La Salle ne semblent pas faire de Chavignier leur résidence habituelle. Pour autant, Chavignier est loin d'être délaissé. Ainsi, en 1782, la chapelle domestique est dans un état décent, la chasuble de toutes couleurs est certes usée, mais sur l'autel, un reliquaire en bois revêtu de « papier marbré » contient les ossements d'une demi-douzaine de saints. La messe y est encore célébrée. Le domaine est cultivé par des métayers : au milieu du XVIIIème siècle, ce sont Léger Picard et Antoinette Desfarges, sa femme, en 1782, c'est la famille Godonèche.

En 1786, « Puissant seigneur Guillaume de La Salle et Puissante madame Françoise Roussillon » sont domiciliés au « château de Chavignier », comme l'indiquent le contrat et l'acte de mariage de messire Louis Bernard, leur fils aîné. A quelques années de la révolution, Chavignier reçoit officiellement le statut de château. Est-ce dû à des travaux de prestige destinés à remettre la demeure au goût du jour ou à la rédaction solennelle et précise d'actes qui concrétisent l'alliance de deux grands noms d'Auvergne ? En effet, le mariage célébré à Giat, le 18 avril, unit monsieur de La Salle, fils à dame Jeanne Maximilienne Marie de Courtille de Giat, fille du Baron de Giat, Gaspard de Courtille et de son épouse dame Marie Françoise Maximilienne d'Arlos, demeurant au château de Feydet.

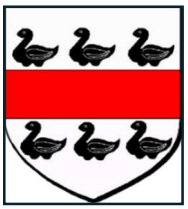

PORT DIEU

Malgré tout, la présence des parents de La Salle à Chavignier est occasionnelle, la préférence allant à la maison bourgeoise du village de Port-Dieu. Françoise Roussillon explique que si « elle s'est retirée à Port-Dieu, c'est pour être à portée de la messe, à cause de son grand âge et des infirmités qui ne lui permettent d'aller avec facilité à la paroisse de Cros, dont les chemins sont affreux ». Ce n'est donc pas que Chavignier soit « une mauvaise maison de campagne » mais d'avoir l'inconvénient d'être relativement isolée.

De GIAT

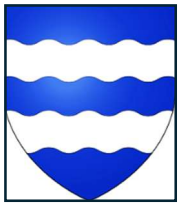

De SELVE

Marie Françoise Maximilienne de La Salle préfère vivre dans sa famille au château de Feydet. En effet, son mari suit comme son père et ses oncles la carrière des armes. D'abord lieutenant de cavalerie et garde du corps du Roi dans la compagnie écossaise, il finira sa carrière militaire avec le grade le lieutenant-colonel d'infanterie et la croix de chevalier de St Louis. C'est au château de Feydet que Marie Maximillienne Joséphine de La Salle naît le 23 mars 1787 et épouse le 6 avril 1808 le marquis Jean François de Selve d'Audeville, receveur des finances. Ils demeurent au domaine de La Trecogne commune de Beaulieu (Cantal). Son frère Gaspard François Edouard est baptisé le 4 août 1789, le soir même à Paris les privilèges sont abolis.

En 1791, Louis Bernard de La Salle émigre et le 22 octobre 1792, deux commissaires du district de Besse se présentent à la porte de Chavignier pour « dresser sommairement un inventaire des effets mobiliers des personnes émigrées ». Ce procès-verbal a l'intérêt de dresser une liste du mobilier mais surtout une description du château de Chavignier, même si elle est sommaire.

Les commissaires entrent par « la cuisine » composée de quarante-trois chaises, trois lits, deux buffets, cinq coffres et tous les ustensiles habituels. Dans son prolongement, deux « chambres » et au-dessus un étage composé de « chambres ». Le mobilier n'est pas répertorié par pièce, mais de manière globale, avec six tables, cinq lits, des tableaux, un baromètre, … Les murs sont revêtus de papier coloré. La chapelle est bien entretenue avec son drap et nappes fines pour couvrir l'autel, des burettes d'étain, 3 petits tableaux et son reliquaire, mais il n'est pas précisé si cette chapelle est séparée du bâtiment principal.
La maison de maîtres est entourée de nombreux bâtiments : la maison du métayer, un moulin à moudre et un moulin à huile, une étable, une grange. Chavignier respire l'opulence.

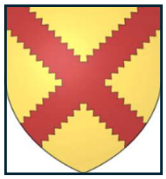

De PEYREFITTE

Le 8 novembre suivant, Françoise Roussillon proteste contre cette perquisition, indiquant que Chavignier est sa propriété et non celle de son fils émigré. Le domaine sera cependant placé sous séquestre le 18 frimaire an VI (8 décembre 1797), mais les La Salle ne seront pas dépossédés de ce fleuron de leur patrimoine.
Louis Bernard « La Salle Chavigné » est amnistié le 18 frimaire an XI (8 décembre 1802). Après le décès de ses parents, il est convenu qu'il garde le domaine de Chavignier. Le comte de La Salle réside ordinairement à Chavignier alors que sa femme continue d'habiter principalement Feydet. Mais il n'est pas seul à Chavignier, son fils Gaspard-François-Edouard y réside aussi. Ce dernier épouse le 28 novembre 1809 à Savennes Marie Anne de Bort de Peyrefitte, celle-ci décède à Chavignier des suites d'un accouchement le 21 août 1810. L'abbé Jean Baptiste de La Salle, ancien vicaire général, meurt également au château le 21 mars 1812, âgé de 80 ans.
Gaspard de La Salle est d'abord garde d'honneur en 1812, puis garde du corps du Roi en 1814 avant d'intégrer la gendarmerie avec le grade de lieutenant. En 1818, il est en poste à Yssingeaux en Haute Loire.

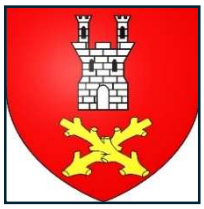

St ETIENNE aux CLOS

Après 8 ans de veuvage, il se remarie avec sa cousine Françoise Ombeline Ganet, fille de Jean-Baptiste Ganet et de Marie Agathe de La Salle, sœur du colonel-comte. Ces derniers résident au lieu de Busséjoux, dans la commune de Saint Etienne aux Clos en Corrèze.

Le vieux comte colonel de La Salle, maire de Cros de 1821 à 1830, décède en son château de Chavignier le 12 avril 1839 à l'âge de 84 ans et son fils Gaspard le suivra le 4 juin 1846, âgé de 57 ans.

Un emprunt de 130 000F (50 000F au baron Félix Dauphin de Leyval et 80 000F à Madame Chamerlat) a été contracté devant notaire le 2 mai 1844, et garanti par une hypothèque sur ses biens. Les créances sont exigibles en 1847 et une saisie va être effectuée sur des meubles et effets de Madame de La Salle. Un procès a suivi avec un jugement du tribunal civil de Clermont-Ferrand du 24 août 1847 qui décide de la vente par adjudication des biens appartenant en totalité à Gaspard Edouard La Salle, à savoir, la propriété de Chavignier, la montagne d'Escudor à Picherande et le domaine de La Maisonneuve à Lanobre.

Les héritiers de La Salle interjettent appel mais la cour d'appel rend un arrêt confirmatif le 17 mai 1848 et la vente par adjudication a lieu en 1852.

De POLLALION de GLAVENAS

Entre temps, Louis Bernard Désiré comte de La Salle, maire de Cros comme son grand-père de 1848 à 1851, s'est marié en 1850 avec Marie de Pollalion de Glavenas. Cette dernière lui apporte en dot le château du Doux à Yolet, près d'Aurillac, avec son exploitation agricole, un domaine situé à Vic-sur-Cère et une somme de 95 000F. L'un comme l'autre, sont également héritiers d'autre biens dans leur famille.

Bien que maire de Cros, il semble souvent vivre avec sa mère et sa sœur au domaine de Busséjoux puis dans la propriété de son épouse, près d'Aurillac. Chavignier délaissé peut être vendu sans que cela cause un préjudice trop important aux enfants de La Salle qui sont loin d'être ruinés.

Le cahier des charges et l'acte de vente sur adjudication en date du 9 septembre 1852 précisent que les domaines de Chavignier et La Maisonneuve, bien que situés sur 2 départements différents, sont adjacents. Pour la région, Chavignier est une grande propriété : 89 ha d'un seul tenant dont 18 ha de bois de futaie. La maison de maître est décrite comme une demeure vaste et agréable, ornée d'une tour à usage de colombier avec cave et buanderie. Le rez-de-chaussée des bâtiments est accessible par 4 entrées, 2 par la cuisine, qualifiée de vaste avec son office et 2 autres par le salon de compagnie. Entre ces 2 pièces s'intercale la salle à manger. La superficie de l'habitation est de 500 m². Le premier étage est occupé par 4 pièces avec cabinets. Il n'est pas fait mention de la chapelle ? A l'extérieur, devant la maison, se trouve une cour, l'habitation du fermier avec l'écurie et l'étable. Chavignier possède aussi un jardin séparé de la cour par une claire-voie. A l'ouest, la voie publique borde l'ensemble et à proximité du jardin, sont situés des bâtiments d'exploitation, une autre maison avec une vaste grange et étable et plus loin, le moulin, la maillerie à chanvre et 2 autres granges-étables.

Une si belle propriété, évaluée à 70 000F, ne trouve acquéreur qu'à 49 000F et sera adjugée à Maître Marien Baraduc, notaire et propriétaire à La Tour d'Auvergne qui fait donc une excellente affaire. Un jugement de distribution rendu le 25 novembre 1857 attribue le prix entier de l'adjudication à Mme Chamerlat et aux époux du Verne Dauphin de Leyval.

La comtesse Françoise Ombeline de La Salle décède dans sa demeure de Busséjoux le 21 août 1861 et sera inhumée à Cros auprès de son époux. Leurs pierres tombales toujours sont visibles à l'entrée du cimetière de Cros (à l'extérieur autour du portail). Dans la seconde moitié du XIXème siècle, Chavignier va disparaitre. En effet, Maître Baraduc ne réside pas sur place, les métayers ont leur propre habitation, le château est donc sans occupant et vraisemblablement sans entretien ni réparation pendant près de 15 ans.

De LA SALLE De ROCHEMAURE

Le 11 mars 1865, il décide de vendre Chavignier : l'acte de vente fait état « d'un corps de domaine situé dans les dépendances de Cros et connu sous le nom de Chavigner » d'une valeur de 55 000F. Les acquéreurs, Antoine et Léger Serre, père et fils, sont propriétaires cultivateurs à Singles. Le père achète les trois quarts du domaine et son fils le quart restant. La maison de maîtres existe toujours, mais le domaine a rétréci (67 ha). Après cette vente, le manoir est démoli et les matériaux servent notamment à la construction de la maison d'habitation des nouveaux propriétaires que les descendants possèdent toujours à Chavignier. Malheureusement, toutes les demeures de la famille de La Salle de Rochemaure subirent pratiquement le même sort.

POURQUOI UNE ALLÉE PIERRE TORNADE ?

Pierre TORNADE, de son vrai nom Pierre Tournadre, était un comédien français né le 21 janvier 1930 à Bort-les-Orgues (Corrèze) et décédé le 7 mars 2012 à Rambouillet à l'âge de 82 ans. Sa famille était originaire de Cros et possédait une maison dans le bourg. Il était une figure emblématique du cinéma, télévision et doublage français, notamment connu pour ses rôles dans La Septième Compagnie et Les Douze Travaux d'Astérix.

PRIX DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Une cérémonie départementale de remise des prix des Villes et Villages Fleuris s'est déroulée à la grande halle d'Auvergne le jeudi 27 novembre et la commune de Cros a reçu le prix d'engagement de l'équipe municipale.

VIE DES ASSOCIATIONS

NOËL A CROS LE 28 DECEMBRE 2025 AVEC HP&T

Dans quelques jours, les fêtes de Noël s'annoncent à Cros, avec leurs moments de partage et de joie : la crèche de Noël installée dans l'église Sainte Madeleine sera notamment le point de rencontre de tous.
Le 28 décembre 2025, la chorale, accompagnée de violons, animera le début d'après-midi avant la messe célébrée à 16 heures par le Père Thomas.
À la sortie de la messe, sur le parvis de l'église, la tradition se poursuivra avec la dégustation des 13 desserts de Noël, un moment attendu par tous les gourmands.

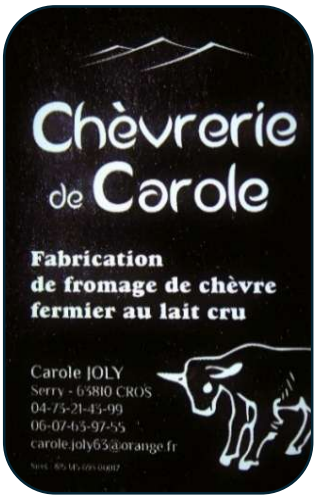

ANIMS ARTENSE

L'association Anims Artense organise son Assemblée Générale le 19 décembre 2025 à 18 heures à la salle des fêtes. Les personnes qui souhaitent rejoindre l'association et s'investir dans la vie de la commune, sont cordialement invitées et toutes les idées nouvelles seront les bienvenues.

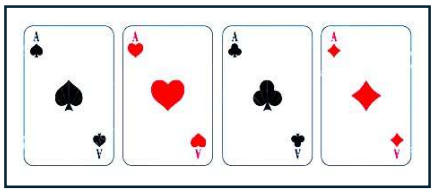

<u>Agenda</u> : le prochain concours de belote organisé par Anims Artense est fixé au 10 janvier 2026.

BILAN DE L'OFFICE DE TOURISME AUVERGNE VOLCANSANCY

UNE ANNÉE À L'OFFICE DE TOURISME AUVERGNE VOLCANSANCY

OFFICE DE TOURISME AUVERGNE VOLCANSANCY
infostourisme@auvergnevolcansancy.com | 04 73 65 89 77
BUREAUX D'ACCUEIL
Centre Montagnard Cap Guéry | La Tour d'Auvergne
Orcival | Tauves

Office de tourisme Auvergne VolcanSancy

RETOUR SUR
LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025

LABELLISATION ACCUEIL VÉLO
DES BUREAUX D'ORCIVAL ET DU GUÉRY

LANCEMENT D'UNE NOUVELLE CARTE DES RANDOS

COLLECTION 100% OFFICE DE TOURISME
DANS NOS BOUTIQUES

RÉUNIONS PRESTATAIRES
DANS 5 COMMUNES

ATELIERS THÉMATIQUES
POUR LES PRESTATAIRES TOURISTIQUES

STRATÉGIE DE COMMUNICATION
MISE EN APPLICATION

LES ANIMATIONS DE L'OFFICE

UNE VRAIE DEMANDE SUR LE TERRITOIRE

110 dates d'animations programmées tout l'été et 1737 inscrits.
Les tops de la saison : initiation à l'orpaillage (Singles), visite de la ferme le Roc (Orcival), Initiation à la pêche (Guéry) ou encore la virée La Tour vaut le Détour (La Tour d'Auvergne).

VOUS VOULEZ PROMOUVOIR VOTRE ÉVÈNEMENT ?

Partenaires et associations du territoire, rendez-vous sur :
auvergnevolcansancy.com/espace-pro/proposez-votre-manifestation/

- **L'information remontera sur nos supports de promotion** et auprès de nos équipes.
- **Service 100% gratuit** (possibilité de régie publicitaire en supplément).

VOTRE CONTACT ANIMATIONS
Lucas Montel - 04 73 65 89 79
lmontel@auvergnevolcansancy.com

SUR LE WEB

Retrouvez toutes les actualités de l'Office de Tourisme et du territoire **sur notre page Facebook (13.000 fans) et notre compte Instagram (15.000 abonnés).**

600.000 personnes se sont connectées cette année à notre site internet www.auvergnevolcansancy.com

1 million de pages ont été consultées.

La Newsletter pro

Tous les mois, recevez dans votre boite mail l'actualité de l'Office de tourisme et du territoire.
Inscrivez-vous via le QR code ou en ligne sur auvergnevolcansancy.com/espace-pro/newsletter-pro

NOUVEAU

65 APPARITIONS DANS LES MÉDIAS

En 2025 : un dossier de presse estival envoyé à plus de 100 journalistes.
40 passages radios et télé, 25 articles, 20 communiqués de presse et 11 journalistes accueillis.

BILAN ESTIVAL

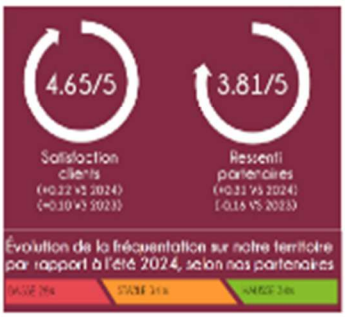

- **Une fréquentation météo-dépendante :** des bons mois de juin et d'août, un mois de juillet poussif avec un excellent week-end du 14 juillet
- **Un nombre d'excursionnistes** à la journée **en hausse.**
- **Des tendances qui s'affirment sur le territoire :** la pratique de l'itinérance, la volonté d'être au calme...

www.auvergnevolcansancy.com

- ## Colis de Noël

Pour les personnes qui n'ont pu se rendre au repas des aînés, les élus distribueront les colis de fin d'année le samedi 20 décembre 2025 à partir de 10 heures jusqu'à 13 heures.

- ## La Fibre arrive à CROS

La fibre devrait arriver à Cros courant 1er semestre 2026, elle sera en souterrain pour le bourg et vraisemblablement en aérien pour les villages (avec les poteaux téléphoniques). Les travaux ont bien avancé le long de la route entre Bagnols et Cros et avec l'installation de l'armoire générale à proximité du Point d'Information Touristique.

- ## Conteneurs à verre

Les conteneurs à verre sont déplacés en face du totem de la communauté de communes Dômes Sancy Artense, toujours à l'entrée ouest du bourg.

- ## Elections municipales 2026 : ce qui change dans notre commune

En application de la loi du 21 mars 2025, les règles pour les élections municipales ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants.

Le scrutin sera désormais <u>un scrutin de liste paritaire, proportionnel avec prime majoritaire.</u>

Chaque liste pourra avoir jusqu'à 2 candidats de plus ou de moins que le nombre prévu pour le Conseil Municipal.

Chaque liste devra respecter la parité avec une alternance de candidats homme-femme sur la totalité de la liste.

La prime majoritaire signifie que la moitié des sièges sera attribuée à la liste qui a recueilli la majorité des suffrages exprimés.

Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, elle reçoit la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis proportionnellement entre toutes les listes, y compris la liste majoritaire, selon la règle de la plus forte moyenne.

Si aucune liste n'a de majorité absolue, un second tour sera organisé et la répartition des sièges se fera selon les mêmes dispositions qu'au-dessus.

Qu'est-ce que cela change pour vous lors du vote ?

Il sera désormais <u>impossible</u> de rayer des noms, de rajouter des noms ou de modifier l'ordre des candidats. En cas de rayures ou de rajouts, votre vote sera considéré comme nul et ne sera pas comptabilisé.

Responsable de la publication : Alain CHAMBONNET
Conception : L'équipe rédactionnelle
Courriel : crosinfos@orange.fr
Tirage : 180 exemplaires
Dépôt légal : Décembre 2025
Remerciements à Mrs Thierry Pibouleau et Paul Dif

Photos : CS – GS

Impression : Graphic Artense
N° de Siret 419 470 141 00070